

VILLE DE ROYAN



SECRETARIAT GENERAL

ARRETE
DE DELEGATION DE FONCTIONS A UN
CONSEILLER MUNICIPAL

Mme Eliane CIRAUD-LANOUE

MODIFICATIF N° 1

HT/SM
ASG n° 08.1569

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20

CONSIDERANT que l'importance et la consistance des délégations confiées aux adjoints ne leur permettent pas de recevoir des délégations supplémentaires,

ARRETE

Article 1 : Madame Eliane CIRAUD-LANOUE, Conseillère Municipale, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

- S'occuper des relations avec les associations sociales,
- Coordonner et suivre le programme PENSA.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 décembre 2008

Fait à Royan, le 12 décembre 2008
Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT